

M. de Goumoens et le shah de Perse

Autor(en): **Kramer, Octave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **58 (1950)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-45183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. de Goumoens et le shah de Perse

En juillet 1873 le shah de Perse alors régnant, Nasser-Ed-Din, fit un court séjour en Suisse, plus exactement à Genève, avec un bref voyage sur le lac et arrêt à Vevey. Il était venu en Europe mû par le désir de réveiller la Perse plongée dans une sorte de léthargie, et dans le but d'introduire dans ses Etats la civilisation occidentale vue sous l'angle commercial, scientifique et politique.

Informé de cette visite officielle en territoire suisse, le Conseil fédéral organisa à Genève une réception digne du monarque persan. A cet effet, il recourut en particulier aux services d'un descendant d'une des plus anciennes maisons du Pays de Vaud, le capitaine Alfred de Goumoens, qui résidait pour lors à Morges.

George-Alfred-Charles-Louis-Théophile de Goumoens (1818 à 1876) était fils de Nicolas-Théodore-Emmanuel de Goumoens allié de Fauche ; il épousa une Doxat et sa fille, Anna-Violette, prit pour époux Aloys-Frédéric Couvreur¹. Selon une note manuscrite d'un membre de la famille Couvreur, feu Eugène Couvreur ancien syndic de Vevey, Alfred de Goumoens servit comme capitaine au Régiment d'infanterie d'Autriche n° 43, du baron Geppert. En 1851 il se rendit à Téhéran pour s'occuper de l'instruction des troupes persanes. C'est là qu'il reçut la décoration du Lion et celle du Soleil de 2^e classe. Mais il renonça assez tôt à cette instruction car, selon lui, le gouvernement avait pris à son service « un tas de chenapans révolutionnaires ».

Nonobstant cette contrariété, de Goumoens avait gardé de bonnes relations avec Nasser-Ed-Din, et le Conseil fédéral estima qu'il était à même de rendre de bons services à la délégation qui devait s'occuper de la réception du souverain persan et il l'adjoignit à cette délégation.

Alfred de Goumoens s'acquitta de sa mission à la complète satisfaction de notre haute autorité, car, en date du 31 juillet 1873,

¹ Communication de M. J.-C. Biaudet, aux Archives cantonales.

Ed. Secretan, secrétaire au Département politique fédéral, futur directeur de la *Gazette de Lausanne* et plus tard colonel divisionnaire, lui dédia de sa belle et élégante écriture — à l'époque la machine à écrire était encore inconnue — la lettre dont voici le texte :

Mon cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre billet accompagné de votre note et ai l'honneur de vous envoyer par ce même courrier un groupe de 179 francs dont je vous prie de bien vouloir m'accuser réception.

Monsieur Ceresole m'ayant exprimé le désir de vous envoyer un petit souvenir de notre équipée à Genève en reconnaissance des bons services que vous avez rendus au Conseil fédéral en cette occasion, je viens vous prier officieusement de bien vouloir me dire ce qui vous ferait le plus plaisir, d'un atlas Dufour ou d'une arme quelconque en usage dans l'armée fédérale : fusil Vetterli, mousqueton, revolver, etc. Vous voudrez bien me donner un petit mot de réponse à ce sujet, s'il vous plaît.

Je suis occupé à débarbouiller le compte de cette affaire, ce qui n'est pas une besogne agréable, nos chers compatriotes étant passablement exagérés dans leurs prétentions lorsqu'il s'agit de faire payer l'Etat. Quant à moi je suis bien aise d'avoir vu ce Chah, mais je le tiens au fond pour un vilain monsieur et ne tiens pas du tout à ce qu'il fasse encore une fois à la Suisse l'honneur de la visiter. Il paraît que ses gens se sont conduits assez tristement à l'Hôtel des Bergues, qui demanderait un nettoyage sérieux.

Je m'arrête, ne voulant pas me faire l'écho des cancans qui courent Genève.

Adieu, mon cher Monsieur, croyez au bon souvenir que je garde des quelques jours que j'ai eu le plaisir de passer avec vous à Genève. Veuillez présenter mes compliments à Madame de Goumoens et recevoir vous-même l'assurance de mes sentiments bien distingués.

ED. SECRETAN.

M. de Goumoens, dont les panoplies étaient probablement suffisamment chargées, choisit l'atlas Dufour, ce que confirme la lettre ci-après, également écrite à la main :

LE PRÉSIDENT
DE LA
CONFÉDÉRATION

Berne, le 5 septembre 1873.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire expédier aujourd'hui un exemplaire de la carte topographique de la Suisse, en vous priant de bien vouloir

l'accepter en souvenir du passage du Shah de Perse en Suisse et en reconnaissance des bons services que vous avez rendus en cette occasion à la Délégation du Conseil fédéral.

Je suis heureux, Monsieur, de pouvoir saisir cette occasion de vous réitérer les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la Confédération :

CERESOLE.

Monsieur A. de Goumoens,
à Morges.

On retiendra de cette correspondance qu'au XIX^e siècle un représentant de l'antique noblesse vaudoise servait encore utilement son pays, et que la propreté, l'hygiène et la décence n'étaient pas l'apanage des gentilshommes de la cour de Téhéran.

OCTAVE KRAMER.